

MINISTRE DE L'INDUSTRIALISATION,  
DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION

Antananarivo, le **20 SEP. 2023**

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

N° **033** -2023/MICC/SG

**AVIS**

Il est porté à la connaissance de tous les EXPORTATEURS DE GIROFLE que dans le cadre de la délivrance de l'agrément à l'exportation pour la campagne 2023 – 2024 :

1. La réception des dossiers de demande d'agrément pour la campagne 2023-2024 est ouverte du 22 septembre 2023 au 06 octobre 2023 par voie électronique uniquement à l'adresse : [agrementgirofle2023@gmail.com](mailto:agrementgirofle2023@gmail.com)
2. La liste des documents requis et les conditions de dépôt des dossiers sont jointes au présent avis

Les certificats d'agrément à l'exportation délivrés lors de la campagne 2022 – 2023 sont valides jusqu'à la sortie de la liste des opérateurs agréés pour la campagne 2023 – 2024.

Le certificat d'agrément à l'exportation ne sera délivré qu'après sortie de la liste des exportateurs agréés.

  
Secrétaire Général  
KAMANANA Oujia MIAURIT

**Copie à:**

- Monsieur Le Ministre de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation  
**« Pour compte rendu »**
- Monsieur le Directeur de Cabinet
- Monsieur le Directeur Général du Commerce et de la Consommation
- Monsieur le Directeur Général de l'Industrialisation
- Tous DRICC  
**« Pour information »**

**ANNEXE 1 : Liste des pièces à fournir pour les demandes d'agrément d'exportateur de girofle pour la campagne 2023 – 2024**

<b><u>NOUVELLE DEMANDE</u></b>	<b><u>RENOUVELLEMENT</u></b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Numéro d'Identification Fiscal (NIF)</li> <li>2. Carte Fiscale (CF) à jour</li> <li>3. Numéro d'Identification Statistique (STAT)</li> <li>4. Registre du Commerce et des Sociétés (RCS)</li> <li>5. Lettre d'engagement de Rapatriement de Devises</li> <li>6. Attestation de Domiciliation Bancaire ou RIB</li> <li>7. Engagement sur la lutte contre les Travail des Enfants (CRLTE) délivré par la DFOP</li> <li>8. Contrat de Bail Certifié par la Commune si <b><u>Locataire</u></b> ou Certificat Juridique du Lieu du Magasin de Stockage si <b><u>Propriétaire</u></b> (ou tout autre document prouvant la propriété des lieux)</li> <li>9. Certificat d'Existence du Magasin de stockage délivré par le Fokontany</li> <li>10. Certificat de Résidence du Gérant</li> <li>11. Photocopie CIN du Gérant</li> <li>12. Deux (02) Photos récentes du Gérant</li> <li>13. Statuts de la Société (pour savoir si la personne est « gérant statutaire » ou « gérant propriétaire »)</li> <li>14. Coordonnées exactes de la Société et du premier interlocuteur de l'administration pour le dossier</li> <li>15. Grille de Contrôle de la station de traitement et/ ou du Magasin de stockage délivrée par le Service de la Qualité et du Conditionnement / les Postes de Contrôle et du Conditionnement du Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation</li> <li>16. Copie de la vignette de vérification des instruments de pesage</li> <li>17. Historique d'activité de la Société</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Carte Fiscale (CF) à jour</li> <li>2. Attestation de Rapatriement de Devises</li> <li>3. Engagement sur la lutte contre les Travail des Enfants (CRLTE) délivré par la DFOP</li> <li>4. Contrat de Bail Certifié par la Commune si <b><u>Locataire</u></b> ou Certificat Juridique du Lieu du Magasin de Stockage si <b><u>Propriétaire</u></b> (ou tout autre document prouvant la propriété des lieux)</li> <li>5. Certificat de Résidence du Gérant</li> <li>6. Photocopie CIN du Gérant</li> <li>7. Deux (02) Photos récentes du Gérant</li> <li>8. Coordonnées exactes de la Société et du premier interlocuteur de l'administration pour le dossier</li> <li>9. Certificat d'Existence du Magasin de stockage délivré par le Fokontany</li> <li>10. Grille de Contrôle de la station de traitement et/ ou du Magasin délivrée par le Service de la Qualité et du Conditionnement / les Postes de Contrôle et du Conditionnement du Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation</li> <li>11. Attestation de la déclaration de stock délivrée par le Directeur Régional de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation concerné, pour la campagne précédente</li> <li>12. Copie de l'ancien Certificat d'Agrément</li> <li>13. Copie de la vignette de vérification des instruments de pesage</li> </ol>



**ANNEXE 2** : Les conditions de dépôt des dossiers pour les demandes d'agrément d'exportateurs de girofle pour la campagne 2023-2024

- Les demandes d'intégration dans la liste des exportateurs agréés et les documents y afférents devront être transmis à l'adresse e-mail suivant : [agrementgirofle2023@gmail.com](mailto:agrementgirofle2023@gmail.com)
- L'objet du courriel doit avoir la forme suivante :
  - ✓ Pour le renouvellement : « renouvellement Agrément Girofle » - « Nom de la société » - « NIF de la Société »
  - ✓ Pour les nouvelles demandes : « Nouvel Agrément Girofle » - « Nom de la société » - « NIF de la Société »
- Les dates d'envoi et de réception des dossiers débiteront du **Vendredi 22 septembre 2023 et prendront fin au Vendredi 06 Octobre 2023. Aucun dossier ne sera recevable au-delà de ces dates ;**
- Des agents habilités du Service de la Qualité et du Conditionnement et/ou du Poste de Contrôle du Conditionnement de la Direction Régionale concernée effectueront des **visites dans les lieux de stockage et/ou de préparation** des exportateurs désireux d'obtenir l'agrément

